

Wallisellen, 08.01.2020

Valable jusqu'au: **30.06.2024**

## Adéquation de la protection de l'eau selon CCE **KVU 211.007**

Réceptacle de stockage en plastique liquides dilués dans l'eau

SVTI-Nr.: SM 305367

### Sujet

Bacs de rétention en polyéthylène haute densité (PE-HD), capacité:

- 840 Lt. (750 TELK 69 basic)
- 1070 Lt. (1000 TELK 75 basic)
- 1350 Lt. (1000 TELK 69 basic)
- 1670 Lt. (1500 TELK 75 basic)
- 2380 Lt. (2000 TELK 78 basic) avec des bandages en acier translucide, comme élément du système de réservoirs

#### "EUROLENTZ KOMFORT BASIC"

- 840 Lt. (750 TELK 69)
- 1070 Lt. (1000 TELK 75)
- 1350 Lt. (1000 TELK 69)
- 1670 Lt. (1500 TELK 75)
- 2380 Lt. (2000 TELK 78) avec des bandages en acier translucide, comme élément du système de réservoirs

#### "EUROLENTZ KOMFORT"

### Champ d' application

Les bacs collecteurs sont conçus pour les petits réservoirs de type "Euroleutz"

conformément à la KVU 111.007 (Adéquation de la protection de l'eau selon CCE)

pour le stockage de liquides polluants pour l'eau, qui ont une

ont un point d'éclair > 55°C ou ne sont pas inflammables. Autorisé

Pour les marchandises stockées, voir page 3. Ne peut être installé que dans des bâtiments (protégés des rayons UV), mais pas dans les zones ATEX (de gaz) 0 ou 1.

### Date de validité

Ce document est valable sans restriction, à condition que les points suivants soient remplis (Base KVU 111.007.14-1) :

- Aucune modification de la conception;
- Aucun changement dans le processus de fabrication;
- Validité de la norme dans la version "EN 13341:2005+A1:2011";

**Si l'une des exigences ci-dessus ne s'applique plus, le document perd immédiatement sa validité.**

Un renouvellement ultérieur est possible sur demande.

---

	<b>Travail principal</b>	<b>Succursale</b>
<b>Propriétaire de document et le fabricant</b>	RIKUTEC France S.A.S. 2a route de Sarreguemines F - 67320 Drulingen	RIKUTEC Iberia, S.A.U. Poligono Industrial de Lantarón, parcelas 15 SP - 01213 COMUNION (Álava)
<b>Notes</b>	Ce document remplace le certificat CCE (KVU); KVU 211.007.14. Le numéro de la CCE (KVU) doit être indiqué dans les instructions de montage et d'utilisation, dans les procès-verbaux d'essai et sur la plaque signalétique. Ce qui est mis à la disposition des autorités de contrôle.	

**Base juridique (à partir du 01.01.2020)**

- Article 22 de la loi fédérale du 24 janvier 1991 sur la protection des eaux (loi sur la protection de l'eau, GSchG);
- Article 32a de l'ordonnance sur la protection des eaux du 28 octobre 1998 (GSchV);
- Directives de la CCE (KVU): "Directives générales" (janvier 2019) (1.10 Preuve de l'aptitude à la protection de l'eau);
- Lignes directrices de la CCE (KVU): "Ligne directrice 1" (décembre 2018);
- Brochure CCE (KVU) K1: Petits chars (2019);

**Autres principes techniques applicables**

- "Agrément technique général Nr. Z-40.21-285" du DIBt (Deutsches Institut für Bautechnik, Berlin) du 19.03.2019, valable jusqu'au 19.03.2024;
- SN EN 13341+ A1, 2011: Réservoirs fixes en thermoplastiques pour le stockage hors sol de fiouls domestiques, de kérosène et de diesel- réservoirs. En polyéthylène moulé par soufflage et par rotation et en polyamide 6 polymérisé anioniquement moulé par rotation - Exigences et méthodes d'essai;
- Certificats d'essai Nr. 6134 / 03, 62227 / 03 et 48364 / 02, pour les différents types de citernes du Süddeutsches Kunststoffzentrum, Würzburg;
- Transport-, instructions de montage et d'utilisation (D/F) Art. 21322 / 10-2005
- ISO 9001 : 2008 Certificat 71 100 J 231 du TÜV Saarland
- Certificats d'essai Nr. 6134 / 03, 62227 / 03 et 48364 / 02, pour les différents types de citernes du Süddeutsches Kunststoffzentrum, Würzburg;

**Caractéristiques des produits documentés****Matériel**

Le polyéthylène haute densité (PE-HD) est utilisé pour la production des bacs collecteurs, Type "Lupolen 4261 AG" ou "Alcudia 49070 UV", non pigmenté, stabilisé aux UV utilisé.

**Tapez**

Les bacs collecteurs sont fabriqués en tant qu'élément fermé par le procédé d'extrusion-soufflage. Après avoir soumis les bacs d'égouttage à un test d'étanchéité, la partie supérieure est coupée à un point prédéterminé.

Dans cette série "Eurolentz Komfort Basic", le puisard est conçu sans couvercle. Dans la série "Eurolentz Komfort", le réservoir de stockage est placé dans le puisard, puis le couvercle est placé sur le puisard et solidement soudé. Le numéro KVU de la cuve intérieure est noté sur le puisard. Un indicateur de fuite (avec le numéro CCE, KVU) est monté pour surveiller l'espace entre le réservoir et le puisard.

## Équipement des réservoirs et fonctionnement

### Indicateur de niveau de remplissage

Une horloge à aiguille avec flotteur dans le tube de guidage indique le niveau. Le niveau maximal est indiqué à 95 % du volume de la cuve.

### Ligne d'égalisation des pressions

Chaque réservoir dispose d'un évent qui est efficace en permanence. Une autre conduite d'égalisation de la pression (diamètre minimal de 50 mm) doit être prévue pour les marchandises stockées qui forment une phase gazeuse, au moins pendant le remplissage de la citerne, au moyen d'un dispositif de neutralisation.

Une surpression et une dépression inadmissibles ainsi que des contraintes inadmissibles sur la paroi du vaisseau doivent être évitées.

### Biens stockés autorisés

Les réservoirs sont adaptés aux liquides suivants, qui mettent en danger l'eau:

Le mazout de chauffage EL selon la norme DIN 51603-1;
fioul DIN 51603-6 EL A Bio 5 à 15 selon SPEC 51603-6 avec ajout de FAME selon DIN EN 14214 sans composants alternatifs supplémentaires, uniquement en inhibiteur de perméation des conteneurs équipés (fluorés);
Carburant diesel selon la norme DIN EN 590, uniquement dans des conteneurs à perméation inhibée;
Ester méthylique d'acide gras selon la norme DIN EN 14214 (biodiesel), uniquement en inhibiteur de perméation des conteneurs équipés;
Huiles lubrifiantes, huiles hydrauliques, huiles de transfert thermique Q alliées ou non alliées avec un point d'éclair > 55 °C;
Huiles lubrifiantes, huiles hydrauliques, huiles caloporteuses Q utilisées, point d'éclair > 55 °C; l'exploitant doit pouvoir prouver l'origine et le point d'éclair;
Les huiles végétales, telles que l'huile de coton, l'huile d'olive, l'huile de colza, l'huile de ricin ou l'huile de germe de blé, en toute concentration, qui ne sont pas utilisées comme denrées alimentaires ou pour la production de denrées alimentaires;
L'éthylène glycol (CH <sub>2</sub> OH) comme antigel de radiateur;
Produits photochimiques, disponibles dans le commerce, en concentration d'utilisation (neufs et usagés) avec une densité maximale de 1,15 g/cm <sup>3</sup> ;
Eau ammoniacale (solution) NH <sub>4</sub> OH, jusqu'à la solution saturée;
Solution d'urée pure à 32,5 % comme agent réducteur de NOX (AdBlue) selon la norme DIN 70070, avec une densité maximale de 1,15 g/cm <sup>3</sup> ;

La température de fonctionnement peut être de 30 °C au maximum, des dépassements de température de 10 K à court terme étant autorisés.

## Test des Réservoirs par le fabricant

### Contrôle de la production en usine

Afin de garantir une qualité constante des petits réservoirs fabriqués, un contrôle de la production doit être effectué dans l'usine de fabrication. Outre les tests de construction et d'étanchéité suivants, cela comprend également le contrôle des matériaux / produits semi-finis et de la Caractéristiques des matériaux.

Les résultats de ce contrôle de la production doivent être documentés et au moins 10 ans à garder. En même temps, le type, le numéro de série et la date de fabrication des de petits réservoirs à enregistrer. Il doit être possible de consulter les journaux à tout moment.

### Inspection des constructions

Le fabricant doit effectuer un contrôle de la conception de chaque réservoir:

- Inspection visuelle de l'état de la paroi du réservoir au moyen d'une radioscopie;
- contrôle de l'épaisseur de la paroi par mesure ultrasonique
- Fixer le poids

### Test d'étanchéité

Un test d'étanchéité à l'air est effectué sur chaque réservoir. Les faces latérales sont soutenu. Une pression de 100 mbar (10 kPa) est appliquée en 30 s. Il est appliqué pendant 170 s stabilisée. L'exigence d'étanchéité est satisfaite si la pression n'a pas chuté de plus de 0,3 mbar (30 Pa) dans le temps d'essai de 25 s.

### Protocoles d'essai du fabricant de réservoirs

Pour chaque réservoir, le fabricant doit établir un rapport d'essai signé et juridiquement contraignant dans lequel la performance et le respect de la construction et de l'épreuve d'étanchéité sont confirmés. Il est remis au propriétaire de l'installation

### Contrôle externe

Le contrôle de la production en usine doit être vérifié tous les 6 mois par une inspection tierce partie.

### Transport et installation des bacs de collecte

Le stockage intermédiaire, le chargement, le transport et l'installation des bacs de collecte ne peuvent être effectués que par des personnes compétentes. Les instructions du fabricant doivent être appliquées.

Ils doivent être disponibles dans la langue officielle correspondante.

Les bacs collecteurs doivent être placés sur une surface plane, stable et à l'abri du gel.

### Marquage des bassins de captage

Chaque gouttière est marquée de manière permanente et lisible à un endroit bien visible au moyen d'une plaque signalétique comportant au moins les informations suivantes:

- Type de gouttière avec numéro de fabrication et date de fabrication;
- fabricant;
- Matériau Polyéthylène haute densité (PE-HD);
- Données d'exploitation : Volume nominal, température admissible, pression de fonctionnement "sans pression";
- Les marchandises stockées et leur concentration;
- Marquage ATEX (si nécessaire), mise à la terre électrique;

- Numéro du document: KVU 211.007;
- Titulaire du document;
- Entreprise d'installation qualifiée avec service de garde et numéro de téléphone;

**Exploitation, entretien et révision des bassins versants**

Le titulaire de ce document doit s'assurer que le propriétaire de l'installation est en possession de toutes les instructions relatives au fonctionnement, à l'entretien et à l'inspection des citernes. Ces instructions doivent être disponibles dans la langue officielle appropriée.

**L'expert selon la CCE (KVU)**

ASIT - Inspection des chaudières, laboratoire d'essai reconnu



Wolfgang Helbling  
Responsable des marchandises dangereuses



Michael Lienert  
Expert Installations de réservoirs

**Annexe 1 : Exemples de différentes tailles et combinaisons**

